



COMPTE RENDU N ° 1

CONSEIL CITOYEN DE CITE

Mardi 06 février 2018
Palais du travail - salle Dr Lacroix

Personnes présentes :

Elues Référentes : Mmes OLIVAS-GUISSET Caroline et MONTAGNE Sandrine

Membres : Mmes MOLL Josette, CAIZERGUES Annie, PETITJEAN Martine, TOURLONIAS Colette, DE ZARATE Amalita.

KHADRI Aïcha (Chargée de Mission des CC)

Mrs DEBACKER Nery, MOLL Jean-François, LENHARDT Denis, SABLAYROLLES Pierre, SOKOLOFF Stéphane, FLORES Lucien, BUESA Cyril.

Personnes Excusées :

Membres : M. SABRIA-VIDAL Andy

Ordre du jour :

- 1^{er} prise de contact Elus, Membres et Chargée de Mission Conseil Citoyen.*

- *Election des Coordonnateurs (Titulaire et Suppléant)*
- *Signature de Règlement Intérieur*
- *Temps d'échange*

Remise des Conférenciers à ceux qui n'ont pu être présents lors de la Soirée d'installation du 31 janvier.

Remise du règlement intérieur, la liste des membres et de la liste des élus référents Conseils Citoyens.

Introduction :

Madame OLIVAS-GUISSET accueille l'ensemble des Membres et procède à la lecture de la charte de bonne conduite dans la Démocratie Participative.

Mme MONTAGNE rappelle l'ordre du jour

« Tour de Table » pour se présenter

Election des Coordonnateurs (trices)

Monsieur SABLAYROLLES Pierre a été élu coordonnateur titulaire à l'unanimité.

Mme PETITJEAN a été élue coordonnatrice suppléante à l'unanimité.

Règlement Intérieur :

Signature de tous les membres présents sur un seul et même document

Une copie du règlement intérieur a été remise à l'ensemble des Membres présents.

Temps d'échange entre les membres, les élues et la technicienne.

Politique du Stationnement encore quelques incompréhensions sur son fonctionnement, les membres souhaiteraient plus d'informations sur la tarification, le zonage, le temps de gratuité... Mme OLIVAS GUISSET et Mme MONTAGNE souhaitent l'intervention d'un technicien de la Ville

Monsieur SOKOLLOF souligne et informe que des erreurs lui ont été attribuées bien qu'il eut été dans les règles, Aïcha Khadri doit lui transmettre les coordonnées de l'agent Ville en charge des nouveaux parcmètres.

Mme CAIZERGUES aurait souhaité que la ville informe et concerte davantage sur la nouvelle politique de stationnement, a contrario Monsieur SOKOLOFF annonce que la concertation a bien eu lieu ainsi que la communication.

Cependant Mme MONTAGNE rappelle qu'il y a eu 2 réunions collectives dont une le 23 janvier 2017 qui avait pour objectif d'informer et de concerter le public sous forme de questionnaire (cf. synthèse en pièce jointe)... Et une 2^{ème} le 06 novembre afin d'informer sur les avancées de la politique de stationnement.

Mme PETITJEAN : signale des nuisances liées aux clients de l'épicerie « nocturne » avenue pierre Séward (musique à fort volume, hurlement...), et ceci à des heures tardives, les voisins seraient excédés par ces comportements. Mme Khadri a remis à la fin de la réunion les coordonnées des médiateurs de la Ville pour essayer de gérer ce conflit.

Mme PETITJEAN signale également que certaines personnes alimenteraient des pigeons apportant ainsi des déjections et odeurs nauséabondes. Mme Khadri propose de lui remettre l'arrêté préfectoral interdisant de nourrir les pigeons et pourquoi pas informer les personnes concernées voire plus largement le voisinage en glissant l'arrêté dans les boîtes aux lettres avant d'envisager toute autre action.

Monsieur SABLAYROLLES aurait souhaité obtenir des retours sur les propositions effectuées par le CC de Cité dans le cadre d'un plan de circulation en Centre-Ville (travaux demandés par les services techniques). Effectivement cette étude s'est effectuée lors du renouvellement des Conseils Citoyens et les services n'ont pas remis le suivi, Mme OLIVAS GUISSET demande que cela soit ajouté à l'ordre du jour du prochain CC soit le mardi 06 mars afin d'apporter des éléments de réponse.

M. et Mme MOLL souhaitent que l'on réhabilite les bords de la robine coté quai de Lorraine car par temps de précipitation abondantes et plus particulièrement ces derniers jours, des crevasses se sont formées, empêchant l'utilisation pédestre de ce quai et voire obligeant les personnes à marcher au bord du canal.

Monsieur BUESA s'interroge sur le fait d'avoir été verbalisé sur une place dont il a honoré son paiement mais pour stationnement gênant, en effet son véhicule serait imposant et dépasserait quelques peu de l'emplacement.

Fonctionnement Conseil Citoyen de CITE (à la demande des membres)

Mars 2018 :

Cartographie avec zoom sur le territoire du CC

La ville pourrait-elle mettre à disposition une imprimante ou cartouche d'encre au coordonnateur

Pas de permanence en prévision

Prochaine réunion :

**Le mardi 06 mars 2018 à 18h30 ancien CCAS
Salle polyvalente - côté rue Benjamin Crémieux.**

Ordre du jour :

1 : intervenant ville politique de stationnement

2 : intervenant ville sur le dispositif des Vidéos surveillances

3 : élément de réponse pour le quai de lorraine.